

Moi, je propose qu'on remplace le mot «Environnement» par l'expression «Crédit national», en vue de soulager l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) ainsi que tous les autres ministres, qui manquent toujours d'argent.

Monsieur le président, nous savons qu'on va me dire: Présentez un amendement à l'article 3, et je serais tenté de le faire cet article. Il est probable que j'aurais plus de choses à dire, mais, étant donné les circonstances, je dis que le bill ne règle pas le problème de l'organisation gouvernementale. La formation d'un ministère de l'Environnement est inutile. Ce n'est pas de cela dont le Canada a besoin, mais de quelque chose qui ne contribuera pas à augmenter davantage les impôts de la population, sans rapporter quoi que ce soit.

J'ai dit, tantôt, qu'on a formé toutes sortes de commissions et de ministères. Si nous n'en avons pas assez, nous en créons d'autres, avec une bureaucratie en conséquence. Comme d'habitude, cela va créer des emplois. Il n'y a pas d'erreur; on pourra embaucher des bureaucrates.

A mon avis, la création d'un nouveau ministère ne contribuera pas à servir les meilleurs intérêts de la population canadienne. Je mets le gouvernement au défi de me prouver que la création d'un ministère de l'Environnement va solutionner les problèmes qui se posent présentement.

J'ai beaucoup de choses à dire sur ce bill, dans son ensemble, et j'attendrai le stade de la troisième lecture pour dire exactement le fond de ma pensée et, en même temps, donner les solutions que nous préconisons à la place des cataplasmes sur des jambes de bois qu'on propose dans le bill C-207, et plus particulièrement à l'article 3, qui vise à créer un nouveau ministère de l'Environnement. Actuellement, nous avons déjà trop de ministères.

• (4.20 p.m.)

[Traduction]

**M. McCleave:** Monsieur le président, puis-je invoquer le Règlement?

**M. le président:** A l'ordre. Le député de Halifax-Est en appelle au Règlement.

**M. McCleave:** Le projet de loi a été inscrit au *Feuilleton* au nom du premier ministre et le président du Conseil du Trésor a dirigé la discussion aux étapes initiales. Je me demande lequel des deux ministres actuellement à la Chambre est chargé de défendre le projet de loi à cette étape-ci. Je pense que les députés devraient savoir avec qui ils peuvent entrer en discussion.

**L'hon. M. Davis:** Monsieur le président, c'est moi qui dirige la discussion sur ce projet de loi à titre de ministre des Pêches et des Forêts.

**M. Thomson:** Monsieur le président, j'ai une question à poser au ministre des Pêches qui, sauf erreur, est chargé du bill. Si la réponse me satisfait, elle pourrait épargner un discours au comité. Si le ministre y a répondu auparavant, je ne suis pas au courant.

Pour quelle raison la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, la loi sur la protection des eaux navigables, les modifications à la loi sur la marine marchande et la loi sur les parcs nationaux ne sont-elles pas

[M. Caouette.]

toutes du ressort du nouveau ministre de l'Environnement?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur le président, pour répondre à la question, le nouveau ministère de l'Environnement ne peut pas vraisemblablement englober tous les aspects de l'environnement. C'est un sujet très vaste. Le principal rôle du ministre sera la coordination. D'autres ministères doivent à leur manière agir sur l'environnement, notamment le ministère des Transports en matière de navigation. La loi sur la marine marchande du Canada, entre autres, traite d'un pouvoir fédéral très efficace, et les modifications que l'on propose à cette loi, par exemple, portent sur un aspect de la pollution: les déversements de pétrole par des navires en haute mer, dans les eaux territoriales canadiennes ou même dans les eaux douces navigables du Canada. Le ministère des Transports est donc clairement engagé dans la partie du bill qui vise la pollution.

Il y a ensuite la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et la loi sur les eaux intérieures du Nord. A bien des égards, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'apparente à un gouvernement provincial. Il exerce dans le Nord l'équivalent des pouvoirs provinciaux. Il doit le faire à l'égard des rivières, des cours d'eau et des îles du Nord. C'est généralement ce ministère qui applique les lois qui concernent directement le Nord, tout comme l'application de lois semblables relève des provinces, c'est-à-dire des provinces dûment constituées du Canada.

**M. Thomson:** Monsieur le président, brièvement, je dirai que j'accepte l'explication du ministre au sujet du bill relatif aux eaux arctiques. Elle me paraît tout à fait raisonnable et, à la réflexion, j'en comprends très bien le raisonnement de base. J'ai cependant moins de certitude à l'égard des modifications à la loi sur la marine marchande du Canada. Le ministre n'a pas non plus mentionné la loi sur les parcs nationaux. Pourrait-il nous expliquer pourquoi cette dernière loi ne sera pas appliquée par le nouveau ministère de l'Environnement?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur l'Orateur, il y a évidemment des rapports très étroits entre l'environnement et les parcs. L'administration des parcs a, toutefois, été associée de très près à d'autres secteurs administratifs du ministère des Affaires indiennes. Le service de la faune, qui fera l'objet d'un transfert, continuera de jouer un rôle de soutien pour la Direction des parcs et, à l'occasion, le ministère de l'Environnement collaborera très étroitement avec le ministère des Affaires indiennes qui se préoccupe des parcs et de l'établissement de nouveaux parcs, en fait, de la protection des parcs existants. On doit donc s'attendre à un certain degré de coopération entre les ministères ainsi qu'à un échange d'information et à une politique rationnelle.

**M. le président:** Le député de Battleford-Kindersley a-t-il terminé ses commentaires?

**M. Thomson:** Oui, pour l'instant, monsieur le président.

**M. le président:** Je voulais m'en assurer.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le président, ainsi que le ministre l'a dit, le sujet de